

Réf PAG/DAAG

0000 168

Rabat, le

16 FEV 2018

Décision

Le Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique

- Vu le dahir n°1-10-17 du 26 safar 1431 (11 février 2010) portant promulgation de la loi 16-09 relative à l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu le dahir 1-16-134 du 21 Kaada 1437 (25 Août 2016) portant promulgation de la loi n° 39-16 portant modification de la loi n° 16-09 relative à l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu le décret n°2-10-320 du 16 jourmada II 1432 (20 mai 2011) portant application de la loi 16-09 relative à l'agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'AMEE tel qu'il a été amendé et complété ;
- Vu l'organigramme de l'AMEE, tel qu'il a été approuvé par le Ministère chargé des Finances ;
- Considérant la nécessité de service.

Décide

Article 1 : de lancer un appel à candidature interne pour occuper le poste suivant :

Poste vacant	Pôle
Division de la Coopération et de la Communication	Pôle Stratégie et Développement

Article 2 : les agents titulaires ou contractuels, désirant postuler au poste ci-dessus, doivent remplir les Conditions suivantes :

- Classés, au moins, au grade d'administrateur de 2^{ème} Grade ou d'Ingénieur d'Etat ou à un grade équivalent ;
- Avoir un diplôme lui permettant l'accès au grade d'administrateur de 3^{ème} Grade ou à un grade équivalent ;
- Avoir au moins 4 ans de service effectif pour les agents titulaires et 5 ans pour les agents contractuels ;

Article 3 : La fiche de poste ci-jointe, définit les missions du poste à pourvoir, les conditions et les compétences exigées.

Le Directeur Général
Saïd MOULINE

Article 4 : Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande de candidature ;
- Un CV ;
- Une proposition du candidat(e) d'un plan d'action ou d'une stratégie de gestion et d'amélioration de la rentabilité de la Division de la coopération et de la communication ;
- Autorisation du Directeur du Pôle auquel le (la) candidat(e) appartient avec un avis de son chef hiérarchique immédiat sur ses compétences professionnelles.

Article 5 : Les dossiers de candidature sont à envoyer à la Direction Générale, avant le.....à 16h30.

09 MARS 2018

Article 6 : Le Directeur Général de l'Amee instituera, par décision, un comité pour la sélection des dossiers des candidats (es) respectant les conditions de candidature et l'entretien avec les candidats(es).

Article 7 : Le/La candidat(e) sélectionnés (ée) pour occuper le poste susmentionné, est nommé (ée) par décision du Directeur Général de l'Agence.

Article 8 : Cette décision est publiée au site web de l'Amee et celui des services publics www.emploi-public.ma et affichée à l'Amee à Rabat et Marrakech.

Le Directeur Général
Saïd MOULINE

Définition de fonction Division Coopération et Communication

1-Fonction : Responsable de la Division de Coopération et de Communication

2-Mission : Assurer la coordination des activités de communication et de coopération de l'Agence

3-Relations :

Hiérarchique : PSD

Clients :

Internes : Entités de l'AMEE

Externes : Partenaires Public et Privé, Grand public, Organismes internationaux

Fournisseurs :

Interne : Entités de l'AMEE

Externe : Partenaires et prestataires de l'Amee

4-Activités Principales

4-1Coopération et Partenariat

- Développer et mettre en œuvre des partenariats et des programmes de coopération régionale, nationale et internationale.
- Assurer la coordination de la mise en œuvre des conventions.
- Coordonner les réponses aux appels à projets /programmes.
- Rechercher les nouveaux partenariats et financement.
- Élaborer, avec les entités spécialisées (R&D, formation, projets...) des programmes de coopération et de partenariat avec des organismes publics ou privés, locaux ou étrangers (coopération Sud/Sud, Nord/sud)
- Contribuer à la coordination des représentations régionales de l'Agence ;
- Contribuer à la promotion des programmes de l'Agence dans les Régions ;
- Assurer dans les Régions, les synergies entre les programmes sectoriels et le programme régional ER et EE,
- Contribuer à l'identification des besoins au niveau régional en termes de formation d'accompagnement et d'assistance technique.
- Préparer et gérer les réunions internes et externes.

4-2 Communication

- Contribuer à la réalisation les actions de communication, de sensibilisation et de promotion des ER/EE
- Développer la stratégie globale de communication de l'AMEE.
 - Superviser la mise en œuvre, la coordination et l'évaluation de la stratégie de Communication.
 - Veiller à la cohérence des messages dans le cadre de la communication interne et externe

SB

Handwritten signature and initials in blue ink.

- Coordonner la réalisation des supports avec les agence de communications désignés (productions de guides, plaquettes, etc.)
- Coordonner les différentes manifestations de l'AMEE (Forum, Salon, séminaire...)
- Contribuer au développement de la communication interne (hors sociale et administrative).
- Assurer un rôle d'appui relatif à la communication aux représentations régionales.

4-3 Autres activités

- Améliorer l'Ambiance au sein de la Division.
- Assurer la Communication au sein de la Division.
- Résoudre les problèmes au sein de la Division.
- Assurer la formation sur le tas du personnel au sein de la Division.
- Contribuer à l'encadrement des stagiaires.
- Elaborer le plan d'action de la Division.
- Elaborer le rapport d'activité de la Division.

5-Critères de performance

- **Qualité** : Taux de satisfaction des clients, Taux de réclamation, Taux de réalisation des objectifs.
- **Coût** : Coût optimisé et rationalisé, Taux de contribution à l'amélioration des recettes AMEE
- **Délai** : Délai respecté

6-Aptitudes :

Décret n° 2-11-681 du 28 hija 1432 (25 novembre 2011) relatif aux modalités de nomination des chefs de divisions et des chefs de services dans les administrations publiques.

- **Expérience** : 5 ans dans le domaine ER et EE dont 2 ans dans le domaine de la communication et la coopération
- **Qualités individuelles** : Respect des valeurs de l'AMEE, qualité d'écoute, qualité de rédaction, Maîtrise des langues (Anglais, Français), Polyvalent.

Le Directeur Général
Saïd MOULINE

